

Calme précaire à Libreville, Bongo et Ping à couteaux tirés sur l'issue du vote

APA News, 03-09-2016 Libreville (Gabon) - Quatre jours après la proclamation des résultats provisoires de l'élection présidentielle au Gabon, donnant vainqueur le chef de l'Etat sortant Ali Bongo, avec 49,80 pour cent des voix contre 48,23 pour cent pour son principal challenger, Jean Ping, le calme reste toujours précaire à Libreville, la capitale et dans plusieurs provinces intérieures, tandis que les deux protagonistes se livrent à une âpre joute verbale par presse interposée.

Les violences qui ont suivi l'annonce des résultats de la présidentielle de samedi dernier, et qui se sont soldées par au moins trois personnes tuées et un millier d'autres interpellées entre mercredi et jeudi suite à ces émeutes post-électorales ont diminué d'intensité ces dernières heures a-t-on constaté sur place. Selon le porte-parole du gouvernement, Alain Claude Bilie-By-Nze, les interpellés sont des âpillards et des suspects qui après avoir incendié l'assemblée voulu s'en prendre à d'autres symboles du pays. Dans une conférence de presse à son domicile vendredi soir, peu après la libération de la vingtaine de leaders de l'opposition gabonaise retenus depuis mercredi nuit à son Quartier General, Jean Ping a dit comprendre la colère des manifestants face à l'imposture renouvelée par le président Ali Bongo. « Le monde entier connaît qui est le président de la République: c'est moi, Jean Ping », a-t-il dit, indiquant que l'apaisement survenir que si la validité des urnes est établie et respectée. Jean Ping a aussi appelé à des élections nationales pour le respect de la mémoire des manifestants tués. Dans une déclaration télévisée au lendemain des émeutes qui ont éclaté mercredi soir à Libreville, le président Ali Bongo, a rassuré ses compatriotes affirmant que toutes les démarches garantissant la sécurité dans le pays seront prises. Le président Bongo a répondu à son appel au calme en interview à la chaîne française France 24, invitant l'opposition à ne pas encourager les violences. « Le Gabon est de droit et il appartient à tout citoyen de saisir les juridictions compétentes s'il estime que les résultats de la présidentielle à saisir la Constitutionnelle. Une subtile invitation faite à l'opposition gabonaise qui conteste les résultats provisoires de la présidentielle à saisir la Constitutionnelle.